



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 6 juin 2019

Question n° 5 de M. Jacques-Etienne Rastorfer, déposée le 12 février 2019 : « Ville de Lausanne, est-ce que ta Médaille dort ? »

Rappel

« A l'occasion de la célébration des 500 ans de son unification, en 1981, avec l'accord du Conseil communal, la Ville de Lausanne avait fait frapper des pièces d'or commémoratives permettant à la Municipalité d'honorer des personnalités importantes pour notre ville.

Selon le site Internet de la Ville, sept médailles d'or ont été décernées les trois premières années, mais seulement 13 durant les 35 années suivantes et aucune depuis 2013.

Un postulat déposé simultanément à cette question écrite demande l'étude de l'opportunité d'une réforme de cet hommage, ainsi que du Prix de Lausanne et du Prix du Mérite sportif lausannois.

Il semble important qu'une clarification strictement factuelle soit faite, sans attendre la réponse municipale au postulat ».

Préambule

Selon le préavis N° 162 du 13 février 1981 « 500^e anniversaire de l'unification de la Ville de Lausanne », 150 médailles en or ont été frappées en 1981, dont 75 « hors commerce » qui devaient permettre à la Municipalité d'honorer des personnalités exceptionnelles (Prix de Lausanne, bourgeois d'honneur etc.). Les 75 autres médailles en or étaient destinées à la vente lors des journées commémoratives de l'unification de la Ville les 4 et 5 septembre 1981.

Les médailles sont conservées dans un coffre de la Ville. Chaque sortie de médaille et son destinataire sont enregistrés dans un tableau comptable, qui recense tous les mouvements depuis 1981.

Le solde initial de médailles en or selon ce tableau s'élève à 180, soit 30 de plus que le nombre prévu de médailles frappées selon le préavis N° 162 susmentionné.

Depuis 1981, une médaille d'or est systématiquement remise au récipiendaire du Prix de Lausanne créé en 1964 (suite à l'adoption du préavis N° 183 du 13 mars 1964 « Création d'un Prix de Lausanne »). Treize récipiendaires l'ont reçue, les derniers étant Mme Timea Bacsinszky et M. Stan Wawrinka en septembre 2015.



La médaille d'or a également été octroyée à 20 récipiendaires hors Prix de Lausanne, ainsi qu'à trois récipiendaires de la Bourgeoisie d'honneur de la Ville de Lausanne.

Au total, 37 médailles ont été octroyées depuis 1981.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Combien de pièces d'or frappées en 1981 sont encore disponibles pour honorer une personnalité importante pour notre ville ?

143 médailles d'or sont encore disponibles.

Question 2 : Cas échéant, comment s'expliquerait l'écart entre le nombre initial et le solde actuel, s'il différait du nombre de médailles remises ?

Il n'y a pas d'écart entre le nombre initial et le solde actuel de médailles.

Question 3 : Quelle est la valeur actuelle approximative, au prix du métal, d'une telle pièce d'or ?

La valeur actuelle d'une médaille d'or au prix du marché est de CHF 1'060.- Ces médailles sont valorisées à CHF 1.- au bilan de la Ville de Lausanne.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Jacques-Etienne Rastorfer.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 6 juin 2019.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter